



Numéro de l'acte	2024-36-DGSMM
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	062-216200402-20240415-2024-36-DGSMM-DE Calendrier de la commission 911/04/2024
Date de réception	Date de réception préfecture : 17/04/2024

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2024

QUESTION N°2024-36

AFFAIRES SCOLAIRES : BOURSES COMMUNALES – MODIFICATION DU MONTANT DES GRATIFICATIONS

RAPPORTEUR :

Madame Corinne REANT
Adjointe au Maire, Affaires scolaires - Jeunesse

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2015-23 en date du 17 février 2015 portant modification des montants alloués,

Vu la délibération n°2020-71 en date du 5 juin 2020 portant modification des montants alloués,

Vu la délibération n° 2021-103 en date du 7 octobre 2021 relative aux bourses Communales

Considérant la nécessité de modifier les tarifs de la bourse communale ;

Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : DECIDE

Situation	Ancienne gratification	Nouvelle gratification
Etudiant non Boursiers de l'enseignement supérieur	65 euros	75 euros
Elèves du second degré	35 euros	45 euros
Collégiens fréquentant un établissement scolaire extérieur du fait de l'enseignement spécifique qu'il suit	35 euros	45 euros
Etudiants boursiers	Aide financière représentant 10% du montant octroyé au titre des bourses de l'enseignement supérieur en plafonnant ce montant à 500 euros par élève et par an (bourse au mérite comprise)	Aide financière représentant 15% du montant octroyé au titre des bourses de l'enseignement supérieur en plafonnant ce montant à 600 euros par élève et par an (bourse au mérite comprise)

ARTICLE 2 : AUTORISE le paiement de la subvention communale pour les étudiants boursiers en deux versements : 50% de la somme à percevoir en décembre et le reste en juin sous présentation d'un certificat de scolarité récent

ARTICLE 3 : PRECISE que les montants de ces dépenses seront inscrits au budget de la commune



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES

.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2024**

Affiché le 17 avril 2024

L'An Deux Mille Vingt Quatre le Quinze Avril à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le Huit Avril accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **24 présents**
- **2 absents non excusés**
- **2 absents excusés sans pouvoir**
- **1 absent excusé avec pouvoir**

Madame Stéphanie BODDAERT ayant donné pouvoir à Madame Corinne REANT.

Monsieur Francis PRED'HOMME est nommé secrétaire de séance.

ARTICLE 4 : INFORME que les dossiers de bourse sont à retirer à partir du 15 octobre de l'année en cours et sont à rendre pour le 15 novembre.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables	25
- Votes défavorables	0
- Abstentions	0

Fait à ARQUES
Le 15 avril 2024

Le secrétaire de séance,
Francis PRED'HOMME

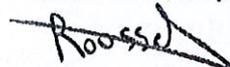


Le Maire,
Benoît ROUSSEL



Acte administratif certifié exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le **17 AVR 2024** et publication ou
notification le **17 AVR 2024**

Monsieur le Maire



Benoît ROUSSEL



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2024**

Affiché le 17 avril 2024

L'An Deux Mille Vingt Quatre le Quinze Avril à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le Huit Avril accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **24 présents**
- **2 absents non excusés**
- **2 absents excusés sans pouvoir**
- **1 absent excusé avec pouvoir**

Madame Stéphanie BODDAERT ayant donné pouvoir à Madame Corinne REANT.

Monsieur Francis PRED'HOMME est nommé secrétaire de séance.